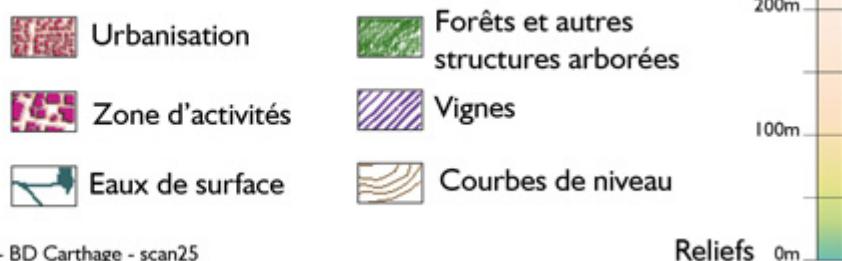


C2. Le marais de Prignac-et-Marcamps

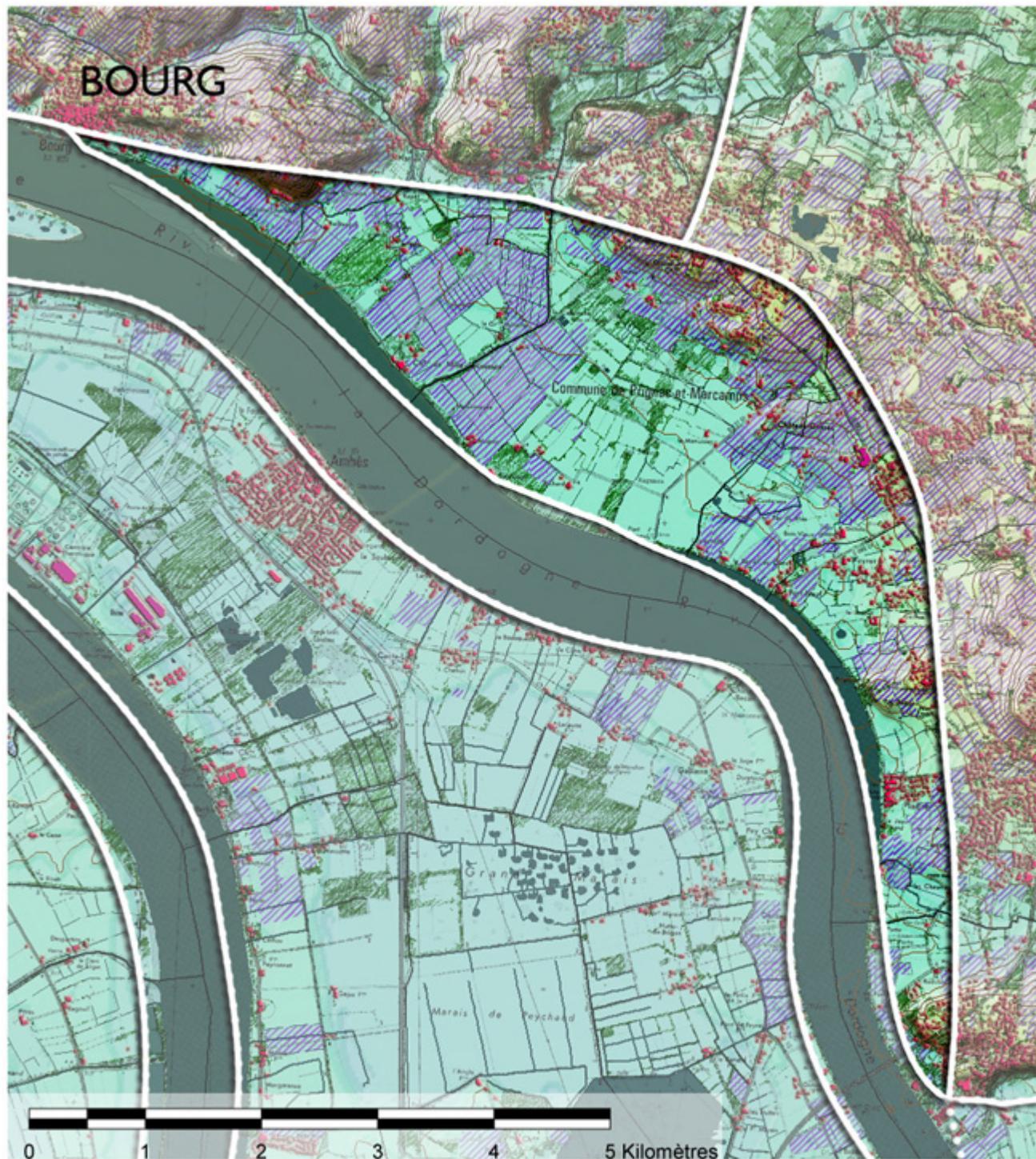
+

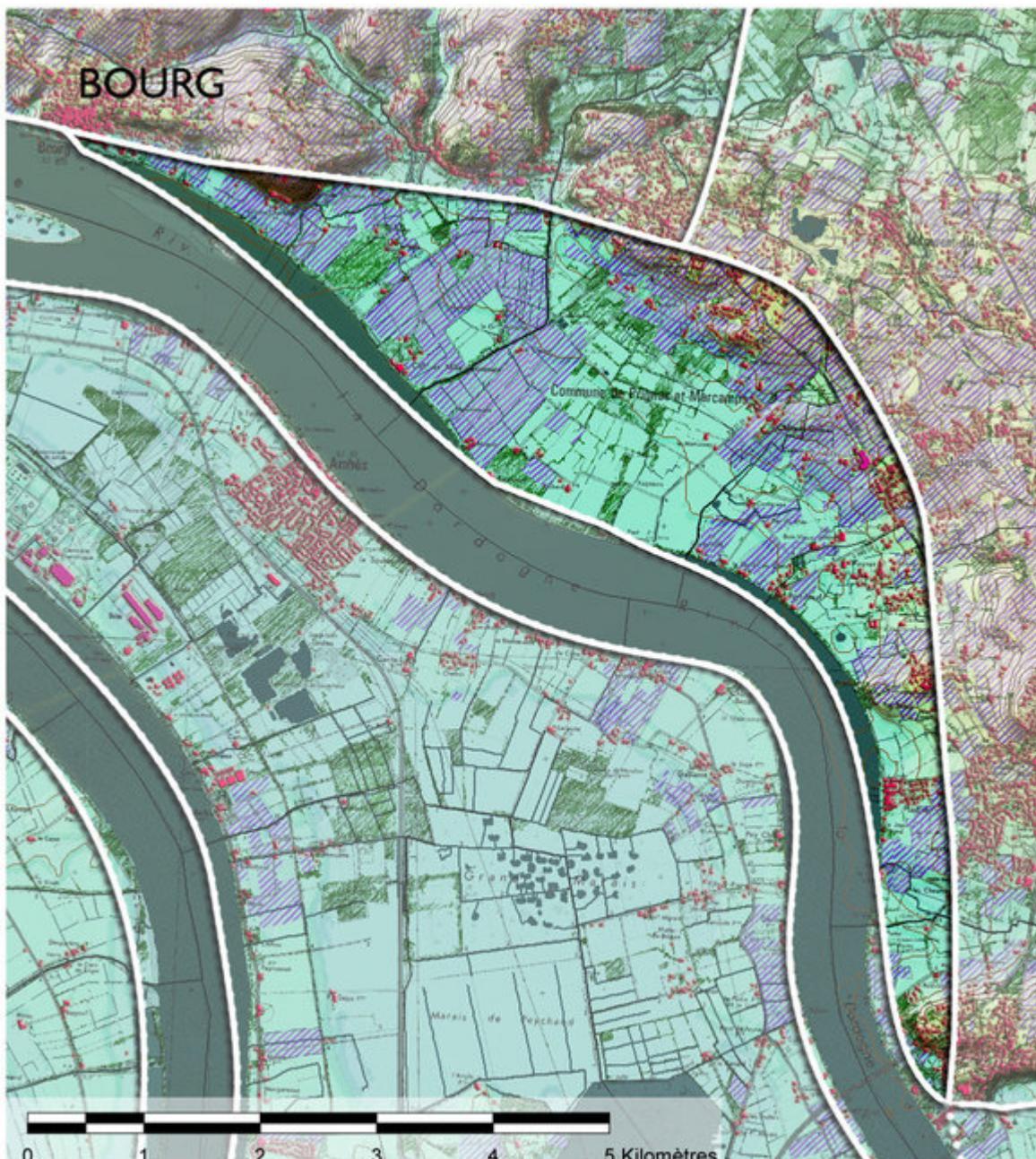
Légende

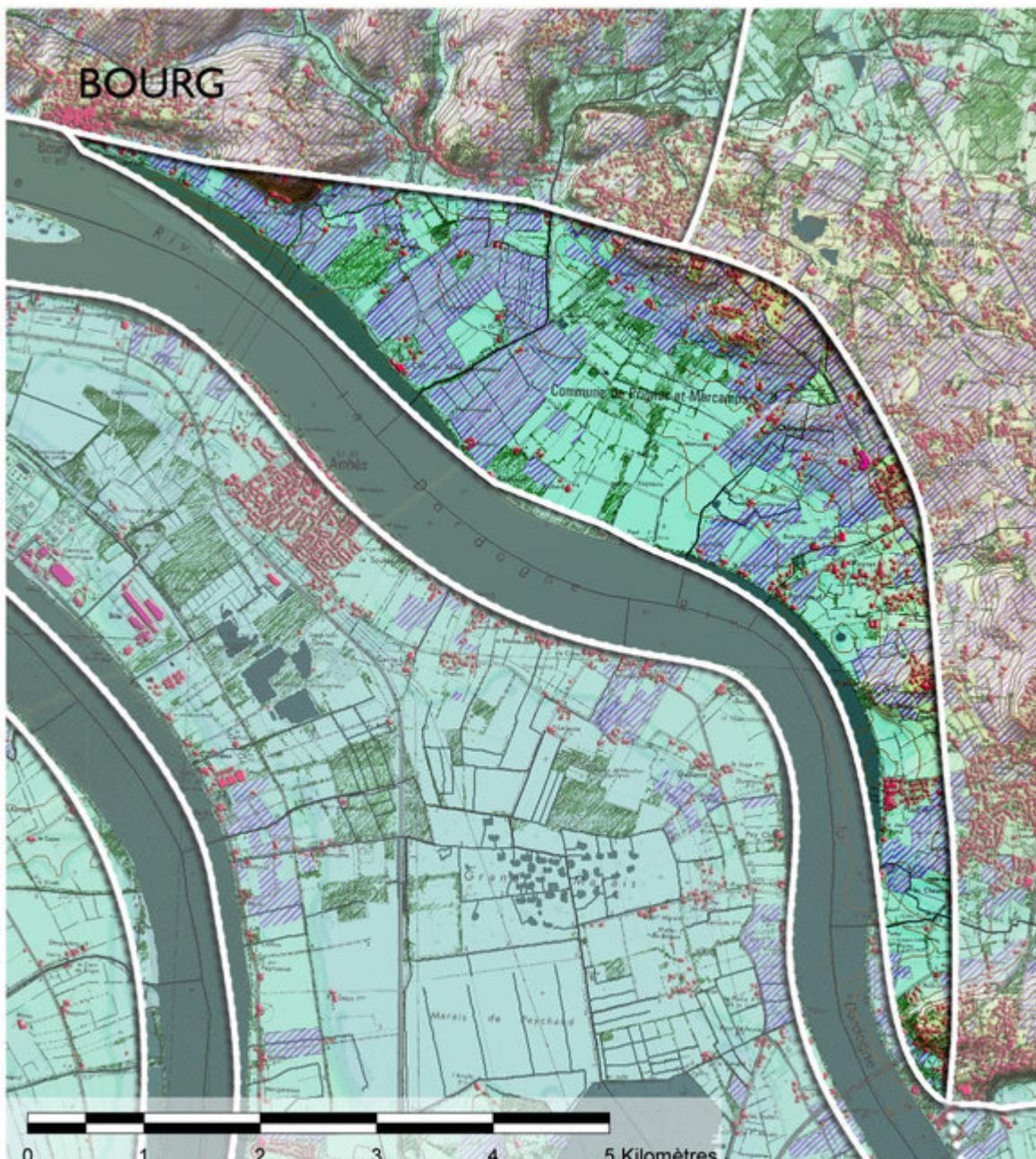
- Limite franche d'unité de paysage
- Limite progressive d'unité de paysage



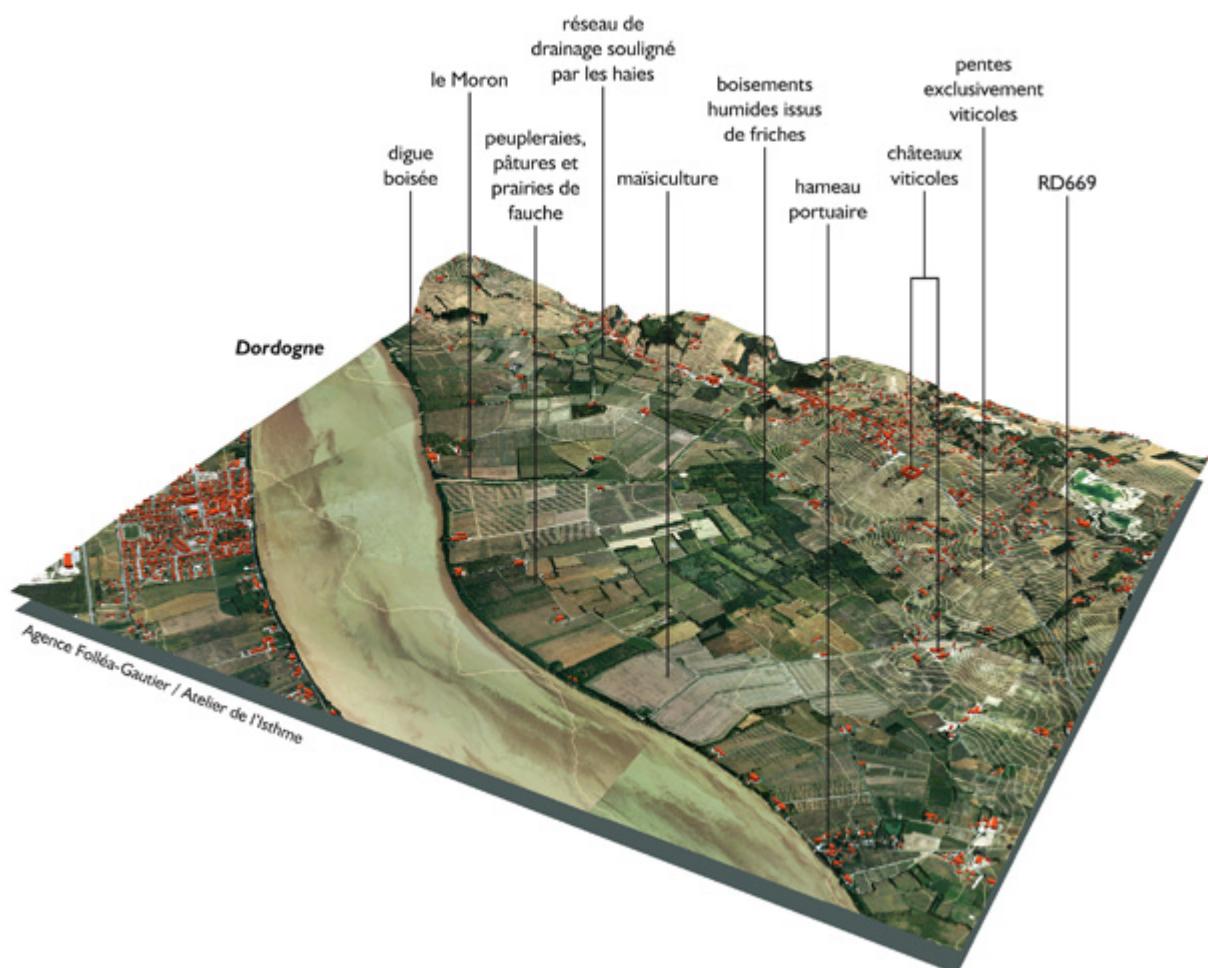
données sources : IGN BD Alti - BD Topo - BD Carthage - scan25







+





Agence Folliéa-Gautier / Atelier de l'Isthme



Agence Folletta-Gautier / Atelier de l'Isthme



En contrebas des collines du Blayais et du Cubzadais, le marais de Prignac-et-Marcamps forme une petite unité d'à peine quatre kilomètres sur deux, ouverte sur la Dordogne. Encadré par des versants assez doux, il dessine un paysage très ouvert, dont les limites correspondent plus ou moins au tracé de la RD669.

Un relief doux qui dessine des limites nettes



Depuis les hauteurs à l'est de Bourg, l'étendue plane et verdoyante du marais se révèle.
crédits : Agence Folléa-Gautier



Légèrement en pente, les versants ouvrent de larges vues sur le marais, jusqu'à la Dordogne
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le paysage très plat du marais est entouré de versants légèrement pentus, qui marquent l'amorce des collines viticoles de l'arrière-pays. L'ensemble correspond à un ancien coude de la Dordogne, comblé par des apports d'alluvions fluviatiles. Les digues constituées en bordure du fleuve ont permis de parachever ce processus et de rendre ces terres exploitables. Les fonds du marais correspondent à une altitude moyenne de trois à quatre mètres, tandis que les versants s'élèvent à une trentaine de mètres, offrant de larges vues dégagées : très ouvert, le paysage se révèle depuis les pieds de coteaux viticoles jusqu'à la Dordogne elle-même.

Un réseau hydraulique qui structure le paysage



La structure parcellaire est soulignée par les canaux de drainage - Saint-André-de-Cubzac
crédits : Agence Folléa-Gautier

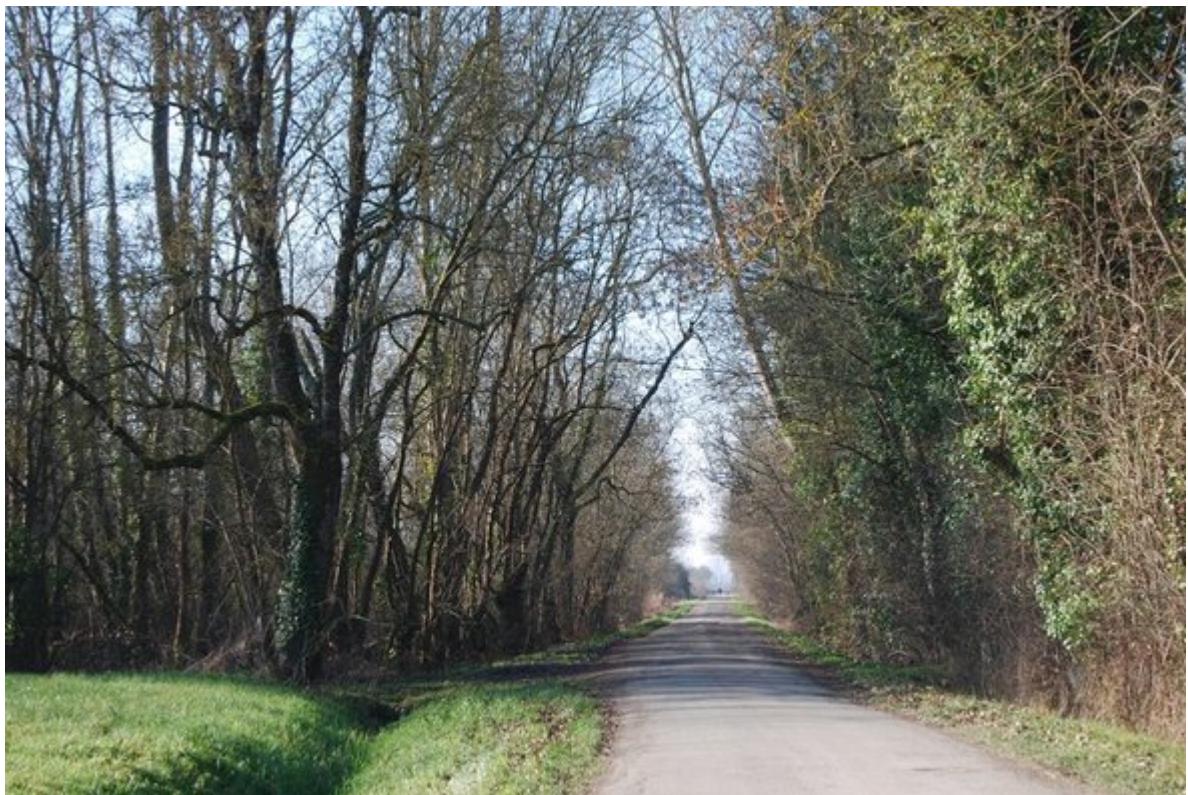


Entre vigne et prairie, une belle haie arborée accompagne le fossé jusqu'au fleuve - Prignac-et-Marcamps
crédits : Agence Folléa-Gautier



Cette haie de saule est sans doute héritée d'anciennes cultures de vime - Saint-Gervais
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le Moron constitue le cours d'eau principal des marais, complété par quelques modestes affluents de la Dordogne comme l'Estey de la Molière. Si ces ruisseaux s'écoulent directement dans le fleuve, un autre réseau organise le paysage : de nombreux fossés de drainage le structurent en constituant le parcellaire. Jouant un rôle majeur dans la mise en cultures de ces terres humides, ces fils d'eau participent également de la qualité paysagère : les haies arborées qui accompagnent certains d'entre eux rythment les horizons des champs très ouverts, tout en favorisant la biodiversité.



En contrebas du village de Prignac-et-Marcamps, ces bois humides offrent des habitats précieux pour la faune

crédits : Agence Folléa-Gautier

Autour du cours du Moron, des habitats riches ont été répertoriés au titre des ZNIEFF de type 1, témoignant de la qualité des milieux humides. Boisements humides - issus principalement de parcelles enrichies - et roselières sur les bords de la rivière constituent des milieux naturels précieux.

Une agriculture variée et équilibrée



Vignes et prairies se partagent les terres du marais - Prignac-et-Marcamps

crédits : Agence Folléa-Gautier



Les versants secs sont consacrés à la viticulture, en contrebas, on aperçoit les cimes des boisements humides -

Prignac-et-Marcamps

crédits : Agence Folléa-Gautier



De vastes parcelles de maïsiculture s'étirent jusqu'aux berges de la Dordogne - Saint-André-de-Cubzac
crédits : Agence Folléa-Gautier



Friche et peupleraie à proximité du fleuve - Prignac-et-MArcamps
crédits : Agence Folléa-Gautier

Contrairement aux collines du Blayais, au nord, largement dominées par la viticulture, le marais de Prignac-et-Marcamps accueille une agriculture bien diversifiée : vignes, prairies et cultures s'y partagent l'espace en une composition assez équilibrée, source de paysages complexes et riches. L'organisation qui se dessine laisse aux vignes les versants secs sur les pentes du pourtour du marais, mais on trouve également des parcelles viticoles en bordure du fleuve. Les grandes parcelles de maïsiculture ouvrent de larges horizons, tandis que les prairies, si elles peuvent s'étendre sur des échelles similaires, sont

souvent accompagnées d'arbres qui enrichissent avantageusement le paysage. Quelques parcelles boisées complètent ces paysages : des peupleraies - encore peu étendues - à proximité des berges et des boisements humides au sud de Prignac-et-Marcamps, en contrebas de la vigne.

Une urbanisation peu développée, mais qui fragilise le paysage



Les nouvelles constructions s'égrènent au bord de la route ; le hameau des Lurzines s'est construit autour d'une église isolée
- Prignac-et-Marcamps
crédits : Agence Folléa-Gautier



La ferme, dont on aperçoit les toitures au fond, a justifié ces constructions banalisantes et mal inscrites dans le paysage -
Saint-André-de-Cubzac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Dans le contexte largement habité des collines viticoles alentour, le marais offre de grands espaces peu investis par l'habitat, constituant un agréable et précieux espace de respiration. On ne trouve pas de vraie densité bâtie dans le marais, mais une série de hameaux occupe les hauteurs des pentes au fil de la RD669, tandis que les berges ont été investies par quelques lieux-dits à vocation portuaire. La plupart de ces groupements ont pour origine un noyau ancien - qui peut se limiter à une ferme ou une église isolée - autour duquel se sont greffées de nouvelles constructions : l'occupation première de ce territoire, très dispersée, n'a pas favorisé un développement urbain cohérent. Si les extensions ne sont pas encore nombreuse, elles se diffusent et sont facilement perceptibles dans le paysage ouvert.

Bien implantés sur les crêtes, les villages de Saint-André de Cubzac, Saint-Gervais et Prignac-et-Marcamps surplombent le marais et offrent de belles silhouettes, parfois valorisées par des murs dessinant un socle régulier.



La montée vers Saint-Gervais par la RD137 permet d'apprécier la silhouette du village
crédits : Agence Folléa-Gautier



Alignés sur la crête, les bâtiments du hameau de Coubet dessinent un profil agrémenté par les arbres - Prignac-et-Marcamps
crédits : Agence Folléa-Gautier



crédits : Agence Folléa-Gautier



Château Gombaud entouré de son parc boisé - Saint-André-de-Cubzac
crédits : Agence Folléa-Gautier



Belle allée plantée devant château Gombaud - Saint-André-de-Cubzac
crédits : Agence Folléa-Gautier



Les pentes viticoles dominées par château Grissac - Prignac-et-Marcamps
crédits : Agence Folléa-Gautier



crédits : Agence Folléa-Gautier

De même, les châteaux viticoles - château Grissac, château Grand-Jour, château Gombaud - positionnés à mi-pente dominent leur vignes et contribuent grandement à la valeur paysagère et patrimoniale du marais : la qualité de leur architecture dessine des ensembles bâtis valorisants, implantés avec subtilité dans leur site. Les petits parcs boisés et les allées plantées qui les accompagnent complètent les structures végétales du marais et enrichissent les paysages.



Ce lavoir bien conservé gagnerait à être valorisé - Prignac-et-Marcamps
crédits : Agence Folléa-Gautier



Cette belle façade continue à Plagne souffre de l'abandon de certaines habitations - Saint-André-de-Cubzac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Mais le petit patrimoine rural tend à se dégrader, ainsi que certaines habitations à l'abandon - notamment dans le secteur du marais, plus touché par ces dégradations que le bâti des versants. Le risque d'inondation explique en partie cet état de fait : les implantations sur les berges ou dans les terres basses sont directement exposées à ce danger, et donc facilement délaissées. Ainsi, bien qu'il constitue un hameau d'une forme urbaine intéressante, le port de Plagne souffre de la présence de ruines bâties qui le dévalorisent sur les berges, tandis que les extensions récentes se bâtissent plus en hauteur, sans connexion avec l'implantation ancienne.

+ -

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

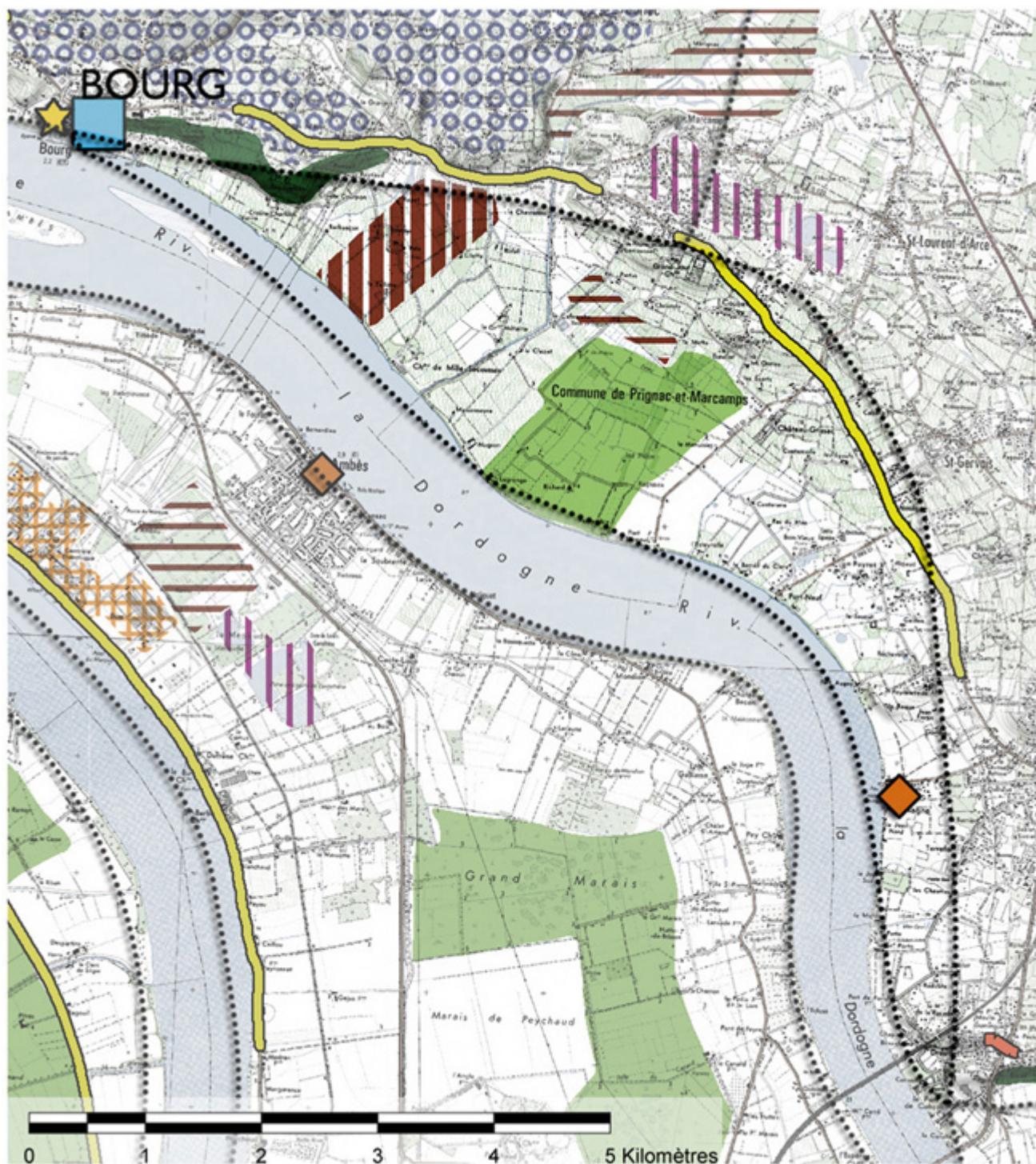
- Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
- Paysages d'exception à caractère naturel
- Reliefs marquants
- Routes-paysages
- Coupures d'urbanisation
- Sites bâtis remarquables
- Patrimoine architectural et urbain

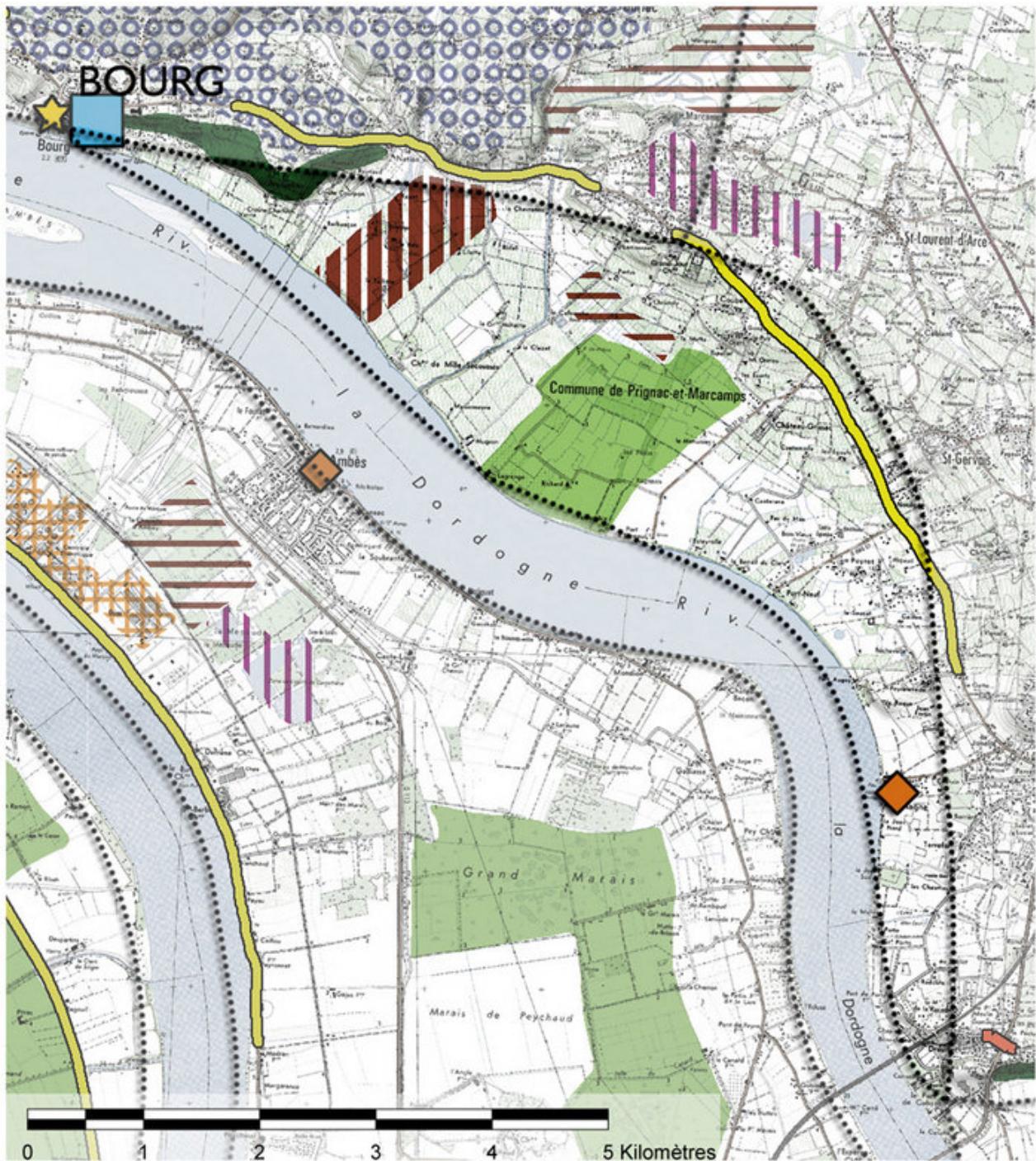
ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

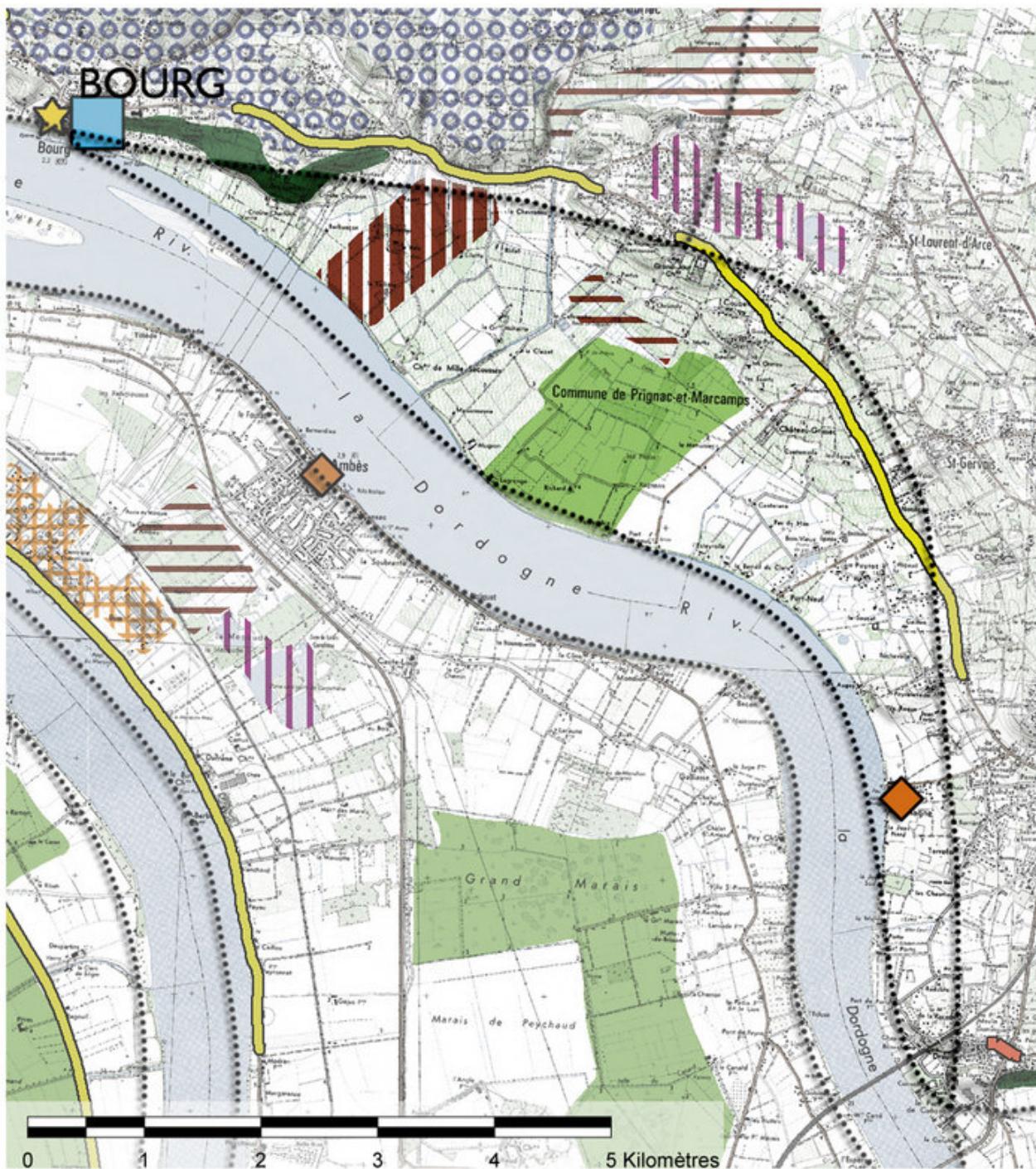
- Paysages à dominante viticole
- Inscription des activités industrielles dans le paysage
- Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
- Ports et berges
- Zones commerciales et d'activités
- Extensions urbaines
- Entrées et traversées de villes et villages

ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

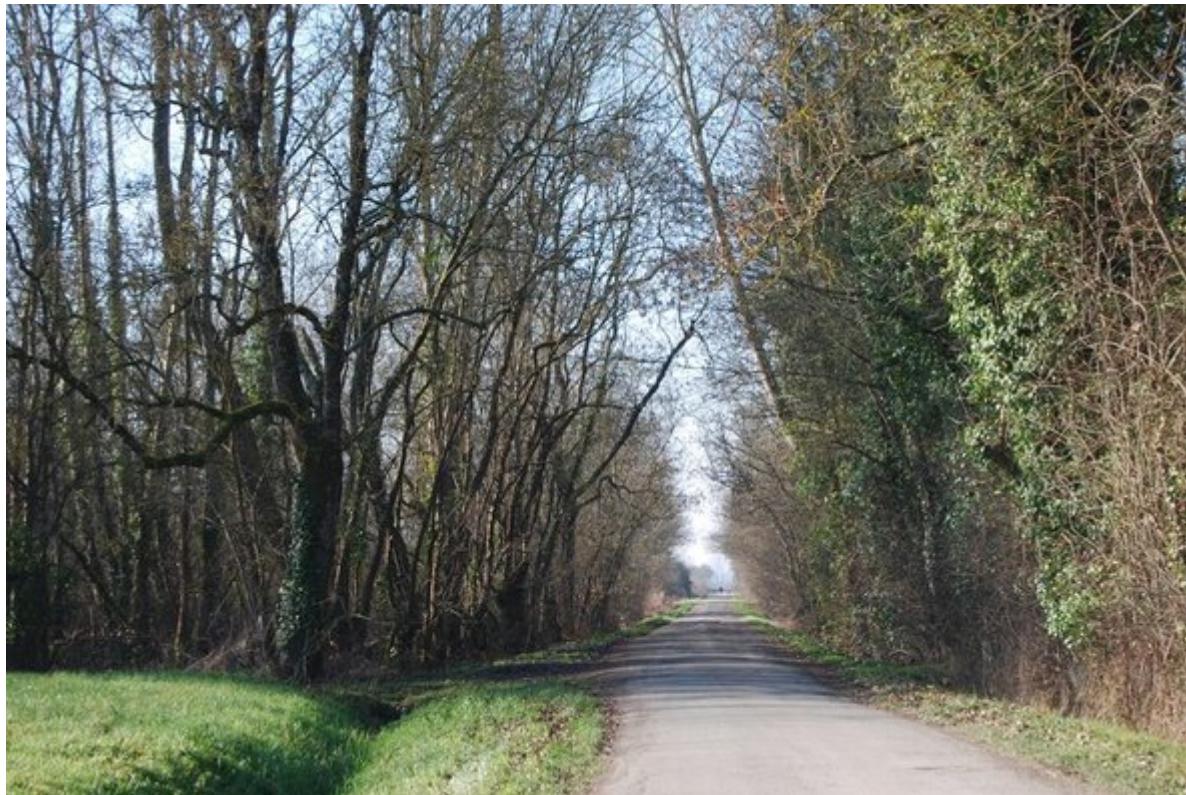
- Urbanisation linéaire
- Carrières et gravières
- Paysages de monocultures
- Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
- Peupleraies
- Limite du département
- Limite d'unité de paysage







Enjeux de protection/préservation



En contrebas du village de Prignac-et-Marcamps, ces bois humides offrent des habitats précieux pour la faune
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les milieux naturels autour du Moron : protection des habitats naturels, ouverture raisonnée au public, gestion de l'enrichissement par fauche ou pâtures.



Une grange en ruine dans le marais - Prignac-et-Marcamps
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le patrimoine architectural (châteaux, petit patrimoine) : repérage, classement, et inscription aux documents d'urbanisme, entretien et rénovation.

Enjeux de valorisation/création

Les hameaux anciens : constitution de centralités par densification et requalification.



Les berges offrent un espace idéal pour accueillir une liaison douce - Saint-André-de-Cubzac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les bords de Dordogne : création de circulation douce continue.



Ces arbres participent du paysage, mais gagneraient à être intégrés à un réseau de haies - Saint-Gervais
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le réseau des fossés de drainage : gestion et renouvellement des structures végétales existantes, prolongement du réseau des haies, mise en place de circulations douces piétons-vélos.



La rencontre avec la Dordogne mérite un aménagement de qualité - Saint-André-de-Cubzac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les hameaux portuaires : aménagement des espaces publics en contact avec le fleuve.



Point de vue depuis Peyrelevade sur le hameau de Plagne et le marais - Saint-André-de-Cubzac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les points de vue sur le marais depuis les routes et les villages : mise en valeur.

Enjeux de réhabilitation/requalification



La ferme, dont on aperçoit les toitures au fond, a justifié ces constructions banalisantes et mal inscrites dans le paysage -
Saint-André-de-Cubzac
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les extensions urbaines récentes : inscription dans le paysage par la constitution de lisières urbaines plantées d'essences indigènes.